



MAIRIE DE CABRIÈS

JUIN 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les catastrophes naturelles constituent un phénomène récurrent dans l'histoire de l'humanité. Les récents évènements survenus en France ou dans le monde nous rappellent avec force qu'il y a cent ans, la commune de Lambesc était détruite par un tremblement de terre. Depuis quelques décennies, le rythme et le caractère dévastateur de ces évènements semblent s'aggraver. Sans vouloir être à aucun moment alarmiste, il est nécessaire de rappeler que nous ne sommes pas à l'abri de tels phénomènes.

Si de tels aléas sont souvent imprévisibles et toujours difficiles à maîtriser, il est possible d'épargner des vies et de préserver des biens par une politique de prévention efficace. Le devoir des élus est de renforcer les dispositifs de prévention et notamment l'information des populations pour qu'elles puissent se protéger.

C'est dans cet objectif que **votre municipalité a décidé**, en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix, **de se doter d'un service « d'automate d'appels » téléphonique avec localisation géographique**. L'annonce de sa mise en place a été faite sur le Cabr'info d'avril dernier. Il permettra de diffuser des messages d'information et d'alerte individuels sur la conduite à tenir face à un danger pour votre sécurité et celle de votre famille : inondations, épisodes neigeux, canicule, incendies, accidents industriels, ...

La mise en place de ce dispositif nécessite votre collaboration afin que nous puissions recenser de manière exhaustive les numéros de téléphone sur lesquels nous pourrions contacter les foyers qui vivent sur la commune de Cabriès.

En effet, ce développement des téléphones portables et des « listes rouges » nous conduit à vous solliciter pour que vous nous déclariez ces numéros et quelques informations complémentaires qui nous permettront, en cas de besoin, une réaction rapide et efficace. Le formulaire et l'enveloppe ci-joints, à déposer en mairie¹, sont prévus à cet effet.

Les fichiers constitués à partir de l'annuaire téléphonique universel enrichi de vos réponses, permettront à l'automate d'appel de prévenir tout ou partie des habitants en fonction de la gravité et de la localisation d'un risque sur la commune. Ces fichiers feront l'objet d'une déclaration qui garantira vos droits à communication de leur contenu et à rectification, conformément aux règles édictées par la CNIL². Les informations que vous voudrez bien communiquer resteront confidentielles et ne pourront en aucun cas être utilisées pour d'autres objectifs que votre sécurité et le fonctionnement du système d'appel, ce qui justifie que nous souhaitons un retour du questionnaire ci-joint sous enveloppe fermée.

L'efficacité du dispositif repose sur l'adhésion volontaire du plus grand nombre d'entre vous, néanmoins cette adhésion reste bien entendu facultative.

.....(suite de la lettre au dos)



FORMULAIRE D'ADHÉSION AU SYSTÈME D'ALERTE PAR « AUTOMATE D'APPEL »

Un seul formulaire par foyer résidant sur la commune

NOM : Prénom :

Adresse :

Vous vivez dans →

Un appartement (*)	N° de l'étage : (0 pour le rez de chaussée)
Une maison individuelle (*)	Nombre de niveaux :

Nombre de personnes : (vivant à cette adresse)
dont personnes de + 65 ans

(*) Rayez la mention inutile

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE	ADRESSES MAIL

Veuillez compléter le dos de ce formulaire

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et à son annexe, et vous propose de vous présenter les capacités de l'automate d'appel, une fois le système renseigné de vos réponses. Au-delà des moyens habituels de communication, **les adhérents inscrits au système seront informés, par l'automate d'appel**, du lieu et de la date de cette réunion d'information et cela constituera un premier test en grandeur nature du dispositif.

Cette initiative est une nouvelle matérialisation de l'attention que votre municipalité porte aux questions de sécurité des personnes et des biens. Après le renfort des effectifs de la Police Municipale et leur réorganisation, la mise en place de l'ilotage, la remise en fonctionnement de la vidéo prévention et sa prochaine extension à d'autres zones de couverture, c'est un recours aux performances offertes par les nouvelles technologies de traitement de l'information dans le domaine de la prévention qui vous est proposé.

Toutefois, les performances de ce dispositif restent conditionnées à la qualité et à la quantité des informations qui seront mise à sa disposition. Vous êtes, Madame, Mademoiselle, Monsieur, le premier maillon de votre sécurité et de celle de votre famille. En retournant le questionnaire ci-joint vous nous donnerez les moyens d'une prévention plus efficace des risques.

En cette attente, je vous assure de mon engagement pour que Cabriès soit demain encore plus sûr et vous prie de croire en mes meilleures salutations.

René Gaussen
1^{er} adjoint



Richard Martin
Maire de Cabriès,
Vice-président de la CPA



1 Des urnes fermées sont disposées pour recevoir vos retours en Mairie centrale et en Mairie annexe à Calas ainsi qu'aux services techniques. Leur contenu sera régulièrement relevé.

2 CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - Loi du 6 janvier 1978, modifiée le 6 août 2004.

Formulaire à retourner dans les urnes disposées en Mairie centrale Cabriès, Mairie annexe Calas et Services techniques, ou par poste au moyen de l'enveloppe ci-jointe, fermée par vos soins afin de préserver la confidentialité des informations communiquées.



Suite du FORMULAIRE D'ADHÉSION AU SYSTÈME D'ALERTE PAR « AUTOMATE D'APPEL »

J'autorise l'inscription et l'utilisation des numéros, de téléphones fixes et portables ou de télécopie ainsi que de l'adresse de messagerie électronique ci-après indiqués, pour constituer le fichier de l'automate d'appel mis en place par la commune de Cabriès aux fins d'information et d'alerte.

Cette inscription est totalement gratuite et aucune cotisation individuelle d'aucune sorte ne pourra être exigée à quelque titre que se soit pour faire figurer, maintenir ou supprimer ces informations du fichier d'appel créé.

J'ai bien été informé(e) de l'utilisation qui sera faite de ces informations, que l'adhésion à ce système est facultative, qu'il ne sera fait aucun usage commercial des bases de données constituées et que je peux, à tous moment, mettre fin à cette adhésion par courrier recommandé ou déposé en mairie contre reçu.

A Cabriès le : / / 2010

SIGNATURE

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir des communications d'information et d'alerte des populations assurées sous la responsabilité de la CPA. Le destinataire des données est la Sté GEDICOM 91, Ave Maurice Berteaux 94420 Le Plessis Tréville. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez vous opposer pour des motifs légitimes au traitement de ces données. Pour l'exercice de ce droit, il vous appartient de vous adresser à la Mairie de Cabriès.